

Département de l'Aude

Arrondissement de  
Carcassonne

Domaine : 3 – Domaine et  
patrimoine

Sous-domaine : 3.2 -  
Aliénations

Objet : cession parcelle ZA  
n° 59, chemin de l'Ecluse

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 14

Date de convocation :  
16/09/2024

Date de publication de la  
présente délibération :

**23 SEP. 2024**

La convocation du CM et le  
compte-rendu de la présente  
délibération ont été affichés  
conformément aux articles L  
2221-7 et L 2121-7 du  
C.G.C.T.

République Française

## Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 19 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le dix-neuf du mois de septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, MARSAC Alain, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Excusés : Mrs GILIS Frédéric, PUGINIER Régis, RIVIERE Philippe

Absent : Mr BONDOUI Régis

Secrétaire de séance : Mme Virginie FONQUERGNE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024-20 en date du 4 juin 2024 relative à l'aliénation de chemins suite à déclassement,

Compte tenu des délais qui n'ont pu être tenus,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024-30 en date de ce jour,

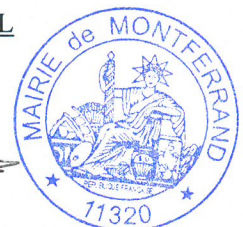
Monsieur le Maire propose de céder à Mr Mme THOREAU la parcelle cadastrée ZA n° 59 d'une surface de 123 m2 pour le prix de 200 € (deux cents Euros)

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, après en avoir délibéré, décide :

- De céder à Mr Mme THOREAU la parcelle cadastrée ZA n° 59 d'une surface de 123 m2 pour le prix de 200 € (deux cents Euros)
- D'autoriser Mr le Maire ou l'un de ses adjoints, Mme Bellego ou Mr Quinta, à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Ch. PRADEL



Signé par Christophe PRADEL, maire, le 20 septembre 2024